JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr. | HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de mêre durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34 et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal. La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS & LIBOS Omnibus Poste. Omnibus.	De LIEOS à CAHORS	De CAHORS à MONTAUBAN Omnibus Omnibus Omnibus	De MONTAUBAN à CAHORS Omnibus, Omnibus, Omnibus,	De CAHORS à CAPDENAC Omnibus, Omnibus, Omnibus,	De CAPDENAC à CAHORS Omnibus Omnibus. Omnibus.
CAHORS D. 6 25 12 47 2 5 5 5 2 2 PARIS Mercues 6 41 1 47 6 6 6 7 7 1 26 6 6 19 Parnat 7 3 1 26 6 19 Luzech 7 31 1 47 6 28 Luzech 7 31 1 59 6 53 Parted 7 31 1 59 6 53 Soturac-Tollar 8 6 2 29 7 32 Pumel 8 6 2 29 7 32 Pumel 8 13 2 35 7 39 Machibos A 3 13 8 11 8 9 BORDEAUX. 3 51 8 11 8 9 1 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Lalberque 5 20 11 39 6 11 Montpezat . 5 31 11 52 6 25 8 12 6 6 42 Caussade 5 55 12 16 6 56 Réalville 6 5 12 26 7 8 Albias . 6 13 12 34 7 18 Fonneuve 6 22 12 43 7 28 Montanhan A 6 39 1 2 7 45 RORDEAUX. 10 40 6 05	TOULOUSE D 55 20 5 9h x 5 3h x 5 9 30 5 8 9	$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	CAPDENAC. D. 7h 45 = 11h 30 = 5h 10 3

Cahors, le 13 Novembre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Séance du 11 novembre 1886.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget.

M. Fouquet reprend à nouveau les arguments de ses collègues de la droite contre la commission qu'il accuse d'avoir imité l'Allemagne. Il faut, dit-il ramener à ses termes vrais la comparaison faite entre les régimes passés et le régime actuel. Les dépenses de la guerre si considérables qu'elles aient été ne sont pas suffisantes pour expliquer les charges qui pèsent sur le budget. L'orateur n'est point partisan de la taxe sur les alcools.

M. le Ministre de l'Intérieur dépose un projet de loi tendant à obtenir des secours pour les inondes. L'argence est mise aux voix et votée.

M. Emile Jamais a la parole. Il commence par déclarer qu'il est, en principe, acquis aux idées qu'émettait hier M. Amagat.

L'orateur étudie la question de l'impôt sur le revenu, il s'en déclare partisan, mais cette question n'est pas mûre. C'est pour cette raison qu'il faut voter la taxe sur l'alcool et le droit sur les céréales; quant à la majoration des droits de succession, M. Jamais trouve qu'elle est justifiée et il la votera. Quant à l'impôt sur le revenu il est remarquable que ceux qui le combattent soient d'accord sur le principe, mais il fallait supprimer l'impôt sur les boissons et demander au nouvel impôt la compensation nécessaire. Cette somme de 15 millions est dérisoire, ce n'est qu'un expédient et c'est de plus une imprudence.

On peut trouver les 15 millions nécessaires en imposant par exemple les créances hypothécaires. Il faut aller hardiment à la réforme fiscale afin que tout le monde puisse reconnaître dans le budget de la France un budget sincèrement républicain. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Fernand Faure constate qu'il faut avant tout ne pas créer d'impôt nouveaux ni grever le contribuable.

Comment équilibrer le budget de 1887?

Il est facile de le faire par certaines mesures très possibles. D'abord il faut rejeter le projet d'impôt sur l'alcool et maintenir le privilège des bouilleurs

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

de crû. Ensin, il y a lieu d'écarter le projet d'impôt sur le revenu aussi bien que l'augmentation des

droits sur les libéralités testamentaires.

D'abord, il faut quelques réductions de dépenses et cependant il faut reconnaître qu'elles sont difficiles à réaliser.

Il y a cependant des économies possibles. Quelles sont-elles? Je veux simplement, dit l'orateur, citer quelques exemples. Ainsi, l'on pourrait économiser 2 millions sur les dépenses des différents ministères. En supprimant les receveurs généraux on gagnerait 13 millions. On pourrait aussi supprimer les sous-directeurs des contributions indirectes, fonctionnaires absolument inutiles et l'on aurait un million et demi d'économies

Les dépenses de l'administration des douanes pourraient être rèduites de 3 millions. Jusqu'à présent nous avons trouvé 15 millions, il reste 40 millions d'économies. Le Crédit foncier ne paie que cinq centimes par 1,000 fr. d'impôt, c'est-à-dire onze fois moins que les autres sociétés. En le faisant rentrer dans le droit commun on aura un million et demi. (Vits applaudissements à gauche.)

Aujourd'hui les valeurs au porteur échappent aux droits qui frappent les autres titres, cette fraude fait perdre chaque année 37 millions au Trésor, en mettant une taxe de vingt centimes par 100 fr. on y arrivera facilement, cette mesure est légitime au point de vue moral économique et politique.

M. de Freycinet annonce, en termes émus, la mort de M. Paul Bert.

La séance est levée et renvoyée à samedi.

INFORMATIONS

Mort de M. Paul Bert

Le Temps publie quelques renseignements sur phases de la maladie de M. Paul Bert: « Il y a une quinzaine de jours, M. Paul Bert télégraphia à M. de Freycinet qu'il venait d'être pris d'une attaque de dyssenterie. Il lui demanda en même temps de n'en point parler, pour ne pas alarmer ses parents et ses amis de Paris. Le président du conseil télégraphia au résident général du Tonkin et le pria de prendre les plus grands soins de sa santé, de suspendre tout travail.

soin.

Voilà ce qu'il s'était dit toute la matinée pendant la promenade où nous l'avons rencontré et le reste de la journée.

Il avait pris la résolution énergique de ne pas se rendre à l'Elysée, mais, le soir, la raison spécieuse qui devait triompher de lui avait envahi son cerveau. Pourquoi n'aimerait-il pas Wilhelmine? Qui lui disait que la jeune fille, si elle l'aimait à son tour, ne lui sacrifierait pas sa nationalité? Si elle acceptait de devenir Française, de ne jamais retourner en Allemagne, d'oublier Berlin, de ne plus voir les parents qu'elle laissait là-bas. si elle avait l'àme assez grande pour lui faire ce sacrifice, pourquoi fuirait-il l'occasion d'être heureux qui se présentait à lui? Ce serait, en vérité, naïf et stupide.

C'est sur ce beau raisonnement, raisonnement qui ne tenait pas debout, et qui montrait quels ravages avait déjà faits en lui le sentiment qui l'entraînait vers la jeune fille, qui s'était habillé à la hâte et s'était fait conduire au palais de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où il était arrivé un des premiers. Il avait erré dans les salons presque vides, silencieux, sans musique, emplis d'une odeur de fleurs et de verdure qui montait au cerveau, et un grand découragement avait fait place à l'espèce d'espoir qui l'avait animé un moment et l'avait conduit là.

Il y avait un côté de la question qu'il n'avait pas envisa zé et qui le frappait maintenant. La jeune fille devait être riche, et lui n'avait que sa paye et une petite rente que son père lui avait laissée. Il était l'héritier, il est vrai, d'un oncle millionnaire, mais son parent pouvait vivre long-

Quelques jours après une dépêche de M. Paul Bert parvenait au quai d'Orsay:

« Les forces reviennent », disait-elle.

D'autres dépêches suivirent sur les affaires de service ; le ministre des affaires étrangères se rassura.

Dimanche un télégramme arriva, qui disait que le récident général veneit d'avoir une nouvelle indisposition. Puis, lung et marut matta, paraissaient de nouvelles dépêches signées Paul Bert.

Il n'y avait donc aucune apparence d'inquiétude, lorsque mardi, à cinq heures, une première dépêche ne portant plus la signature de Paul Bert, arriva au quai d'Orsay. Elle était ainsi conque:

« M. Paul Bert est dans un état critique. »
A six heures, un nouveau télégramme plus alar-

« Les médecins ne conservent plus d'espoir. » Le ministre communiqua alors à l'agence Havas

la note qui a paru jeudi matin dans les journaux. Voici la dépêche qu'on a reçu jeudi matin au quai d'Orsay: « Etat stationnaire. »

La dépêche annonçant la mort suivit de près.

M. Paul Bert avait, sauf quelques malaises passagers, assez bien supporté l'été tonkinois, Toutefois, il y a quelques mois, la chaleur humide d'Hanoï l'avait fatigué; à tel point qu'il avait été prendre quelques jours de repos à la presqu'île Doson, qui reçoit les vents du large et où quelques Européens de Haï-Phong vont régulièrement passer le dimanale.

— M. Paul Bert était né à Auxerre (Yonne), le 17 octobre, 1833. Il se fit recevoir médecin en 4863, et fot nommé professeur de physiologie à la faculté de médecine de Paris en 1869.

En 4874, il se fit nommer préfet du Nord. Il fut nommé dèputé de l'Yonne en 4874. Il fit partie du ministère Gambetta en 1882. Il était à la fois professeur à la Sorbone, député de l'Yonne et résident général au Tonkin.

— Sauf l'Intransigeant et l'Autorité tous les journaux républicains louent la sincérité, le courage, le patriotisme de M. Paul Bert. Ils regrettent une mort si prématurée; plusieurs saisissent cette occasion pour récrimer contre la politique coloniale.

Oo assure que le Gouvernement serait décidé à donner aux obsèques un caractère de deuil national.

Mouvement préfectoral

Voici dans le mouvement présectoral qui a paru à l'Officiel, les nominations concernant la région.

Sont nommés :

A Toulouse, M. Cohn, préfet de la Somme; A Melun, M. Chaprons, préfet de Lot-et-Ga-

ronne: A Agen, M. Bès de Berc, préfet de la Corse; A Amiens, Loze, secrétaire-général de la préfec-

ture de police ;
A Nevers, M. Grenier, préfet de la Corrèze :

A Tulle, M. Baraban, préfet de l'Aude; A Carcassonne, M. Masclet, sous-préfet de

Un mouvement sous-préfectoral va paraître.

Les inondations

11 novembre.

A Gap, la ville a été préservée; plusieurs maisons situées dans les environs ont été emportées De grands désastres sont à craindre.

A Digne, la Durance atteint une hauteur de 6^m 10. La pluie continue. Une catastrophe est à redouter.

A Marseille la pluie tombe à torrents.

Sur la demande de l'ingénieur ordinaire d'Aix, le général a fait partir un détachement de 60 hommes de génie pour Mallemort.

A Nice, la pluie tombe sans discontinuer; plusieurs routes sont coupées. La mer, déchaînée, a emporté les digues et dévasté la promenade des Anglais.

Aux dernières nouvelles reçues à Paris, jeudi soir, les trains venant de Paris s'arrêtaient à Lyon et ceux venant de Marseille ne pouvaiant monter jusqu'à Lyon. Actuellement, la voie est réparée et les communications sont reprises.

Avignon, 11 novembre.

Le pont de Bompas, sur la Durance, a été emporté sur une longueur d'environ 40 mètres. Le courrier de Paris est arrivé avec cinq heures de retard.

Marseille, 11 novembre.

Les restaurants du bord de la mer sont démolis par la mer furieuse, sur le chemin de la

les pièces encombrées apportant un peu de gaieté. Dans un coin du grand salon, on s'était réservé près de l'orchestre une place pour danser. C'est là que toutes les femmes semblaient s'être donné rendez-vous. On n'y voyait que quelques rares habits noirs, flirtant entre les danseuses. C'est là que s'était arrêtée Wilhelmine, accompagnée de la vieille dame qui lui servait de chaperon.

Fabrice l'avait suivie comme malgré lui, comme poussé par une puissance supérieure.

Qu'allait-il dire? Qu'allait-il faire? Il l'ignorait. Il marchait fasciné.

Quand il vit la jeune fille assise, il se tint à quelques pas d'elle debout. Il était tout tremblant. Son cœur battait tellement fort qu'il en souffrait presque.

La jeune fille n'était pas moins troublée que lui. Elle n'avait pas cessé de regarder à la dérobée le jeune officier. Elle lisait sur son front toutes ses pensées. Elle devinait ce qui se passait en lui. Elle redoutait et elle désirait à la fois qu'il s'approchât d'elle, qu'il s'enhardît à lui parler. Il lui semblait pourtant que s'il lui adressait la parole, elle serait si émue que tout le monde verrait son amour éclater sur son visage.

Tout à coup elle jeta presque un cri de peur. Un tressaillement l'envahit tout entière. Elle avait vu le jeune homme se détacher du groupe dans lequel il s'était dissimulé et s'avancer vers elle, l'air résolu.

Avant que Wilhelmine eût pu se rendre compte, se défendre, une voix douce, penchée à son oreille et qui l'avait rendu tremblante et agitée comme une feuille secouée par le vent, avait murmuré:

temps, le déshériter. Dans tous les cas, il ne devait pas accepter d'argent prussien. Il faudrait donc que Wilhelmine renonçât à tout ce qui pouvait lui revenir un jour, se donnât à lui dépouillée de sa fortune, sans dôt, pour qu'il pût l'épouser. C'était absurde. Pouvait-il exiger, proposer même ce sacrifice?

Le jeune homme allait se retirer, découragé par cette perspective, effrayé par la grandeur des obstacles qui s'opposaient à son mariage avec la fille du comte de Grüber, quand il avait été retenu, cloué à sa place, pour ainsi dire, par l'apparition de Wilhelmine, plus rayonnante, plus belle que jamais, mais aussi paraissant plus loin de lui, au bras du hautain fonctionnaire prussien.

Un moment indécis sur le parti qu'il allait prendre, le jeune homme était resté comme interdit à la même place, puis il s'était mis à marcher machinalement sur les traces du couple, que la présence de Wilhelmine semblait rendre étincelantes et lumineuses pour lui.

Le bal était alors dans toute son animation. Les salons, grands et petits, se remplissaient à vue d'œil. Les abords du buffet s'encombraient d'une foule compacte. Pas beaucoup de femmes, et presque toutes d'un certain âge. Wilhelmine brillait au milieu d'elles comme une rose dans un parterre de simples marguerites, selon la comparaison que se faisait mentalement l'amoureux Fabrice.

Les habits noirs étaient en majorité, mais de temps à autre l'or, le rouge, le bleu ou le blanc éclatant d'un uniforme mettait une note aiguë sur le fond du tableau sombre et monotone qu'ils produisaient. La musique entrait par volées dans

BABASIE A

PARANDOLI
PAR JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE Les reptiles mordent XI

FABRICE HEUREUX

Sans paraître s'être aperçu du mouvement de Wilhelmine et avoir remarqué la présence de l'officier français, il conduisit sa fille à une vicille Allemande qui faisait tapisserie dans le grand salon; il la lui confia et disparut à travers la foule en habit noir, parsemé d'uniformes étincelants, qui commençaient à rendre la circulation difficile.

Fabrice avait suivi du regard ce mouvement et s'en était félicité. La jeune fille allait rester loin de la surveillance de son père. Peut-être pourrait-il lui parler, danser avec elle.

Le jeune homme avait passé la journée à lutter contre cet amour qui c'était emparé de lui. Il l'avait combattue avec toute l'énergie dont il était capable, mais il avait été vaincu; il avaitété vaincu à l'aide d'un de ces sophismes ingénieux que savent toujours trouver les amoureux.

Ne pouvant pas épouser une Prussienne, il devait fuir Wilhelmine, éviter toutes les occasions qui pouvaient le rapprocher d'elle, ne pas lui parler surtout de ses sentiments, les lui cacher avec Corniche. La place du Prado est converte de l troncs d'arbres.

Cannes, 11 novembre.

Les boulevards ont été envahis par les vagues qui déferlaient jusques dans les jardins et les rues voisines.

Avignon, 12 novembre.

La situation devient plus grave. Les eaux du Rhône et de la Darance montent toujours. Plusieurs villages sont submergés. Les habitants campent sur la voie ferrée.

Dans la Vaucluse, même situation. Des avis de Privas, Nimes, Arles, confirment que le Rhône croît toujours. On craint, pour la nuit, un débordement; la rive droite est très me-

Le pont de Cavaillon, sur la Durance a été emporté.

Un mur de soutenement s'est effondré, à Caumont sur une longueur de 100 mètres.

L'étiage du Rhône se maintient à 6m40. Dans plusieurs quartiers d'Avignon, le niveau de l'eau atteint 1 mètre,

Nimes, 12 Novembre.

Le Rhône baisse peu rapidement, son niveau était à 4 heures, de 6m30.

On annonce une crue de la Saône. La troupe répare plusieurs digues transversales, dans lesquelles des soutenements se sont produits.

Sur les côtes d'Espagne, une grande tempête a éclaté sur les côtes de la Catalogne. Quinze navires sont perdus. De nombreuses personnes ont péri.

La tempête s'étend sur les îles Baléares, où le hatiment italian Rlanchacci a fait naufraga; l'équipage a été sauvé par les autorités espagnoles de Palma.

Le navire français Bâche s'est échoné à Al-

meria; l'équipage a été sauvé. Le navire anglais Nort-Sea s'est échoué à

Le navire français Avenir est en détresse sur la plage de Taragone; l'équipage est sauvé.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Chemin de fer. — C'est londi pro-

Arcambal. — Les travaux de répara-

Tout sera terminé sans nul doute, samedi

Bal de charité des pêcheurs à

la ligne. - Le bal de charité donné par

les pêcheurs à la ligne, le 18 novembre courant,

La tombola, au profit exclusif des pauvres,

était une œuvre de charité qui devait naturel-

lement être accueillie favorablement par les

est appelé à avoir le plus grand succès.

tions de la ligne de Cahors à Capdenac sont

menés rondement. Cent cinquante ouvriers

prochain, grâce à l'activité déployée par la

Compagnie et les voyageurs n'auront plus de

travaillent activement à réparer la voie.

transbordement à subir.

chain 15 novembre, que commencera le service

d'hiver poor la Compagnie d'Orléans.

moins les remercier d'avoir bien voulu prendre, en quelque sorte, sons leur gracieux patronage, cette partie de la fête des pêcheurs à la ligne. Dejà beaucoup de dames ont adressé à la commission de magnifiques lots; de nombreux négociants de Cahors ont suivi leur

Le nombre des envois s'élève en ce moment au chiffre de 80; ce nombre s'augmentera certainement encore. Aussi, en présence de cette affluence inespérée de lots, la commission a-t-elle décidé qu'une exposition de tous les objets offerts aurait lieu les soirs de samedi et du dimanche, 13 et 14 novembre, boulevard Gambetta, 32, chez M. Pizany, qui a bien voulu mettre son magasin à la disposition des pêcheurs à la ligne.

Afin de permettre à tous de coopérer à l'œuvre, le prix du billet de la tombola a été fixé à 0 fr. 50 seulement. A ce prix, tous les billets seront bien vite placés, et nous sommes certains que le produit de cette loterie dépassera les prévisions des pêcheurs les plus opti-

Tant mieux pour les pauvres, qui garderont un excellent souvenir de la fête du 18

Par décision du 6 octobre 1886, qui appelait la sœur Henry (Jeanne) au poste de Ginouillac, est rapportée.

Par arrêté du 22 octobre, la sœur Auriac (Elisa-Rosalie), est nommée institutrice à Mont-

La sœur Henry (Jeanne), est nommée institutrice à Souscirac.

La sœur Moles (Eugénie), est nommée institutrice adjointe à St-Germain.

Conférence agricole. - Une conférence agricole, ayant pour sojet le « Greffage de la vigne américaine et le traitement du mildew », aura lieu le 21 novembre, dans une salle de la mairie de Cahors, à 2 heures du soir, par M. Savre, professeur départemental d'agri-

Le classement des officiers. -Les commandants de corps d'armée sont convoqués à Paris le 10 décembre prochain pour le classement des officiers supérieurs.

Le classement des autres officiers s'effectuera cette année, pour la première fois, au chef-lieu de chaque corps d'armée.

Les soldats de première classe. - Par décision du ministre de la guerre, le nombre des soldats de première classe est élevé au 10 0/0 de l'effectif dans chaque corps.

Punitions militaires. - La commission de l'armée a décidé que les militaires qui, pendant la durée du service, auront subi des punitions de prison ou de cellule, seront maintenus au corps après le départ des hommes de leur classe, pendant un nombre de jours égal au nombre des journées de prison ou de

Si le total de ces journées dépasse soixante, la durée du maintien au corps sera fixée par le

dames de notre ville; mais nous n'en devons pas | conseil de discipline statuant en dernier ressort; elle ne pourra être inférieure à trois mois ni dépasser on an.

La commission a ajouté que ces dispositions pourront ne pas être appliquées aux militaires qui, postérieurement aux peines qu'ils auront subies, se seront particulièrement distingués par leur bonne conduite et auront obtenu le grade de sous-officier.

Nous recevons de Castelnau, la lettre suivante :

Castelnau-Montratier, le 12 novembre.

A mes Concitoyens

Messieurs,

La réplique à ma brochure que M. Limayrac vient de publier dans les journaux, est celle d'un homme qui répond par des injures à un soufflet.

Si M. Limayrac avait eu le cœur droit et la foi de cette religion qu'il pratique avec tant d'ostentation, il eût confessé sa faute.

M. Limayrac a accusé mon grand père d'avoir vidé la caisse de la fondation Jacob, dont il était le gardien, et de s'être toujours refusé à rendre des comptes.

J'ai répondu à M. Limayrac par la production de la reddition des comptes de mon grand père, qui atteste sa bonne et régulière gestion.

Troublé par cette soudaine apparition, M. Limayrac se retourne et dit que je n'indique pas suffisamment la décharge de ce compte pour qu'il puisse s'assurer de son existence.

Cette indication se trouve dans le dossier spécial à la fondation Jacob, formé par M. Limayrac, et sa date est du 28 brumaire de l'an VI.

M. Limayrac, se retournant encore, prétend n'avoir pas designé mon grand père dans ses accusations. Mais en accusant en bloc la municipalité, il savait bien qu'il accusait M. Périer qui en faisait partie et le désignait même, puisque c'était lui qui tenait les cordons de la bourse.

L'affaire du projet de vente de la maison Jacob, conçu par M. Limayrac, le préoccupe donc bien, puisqu'il dit aujourd'hui qu'il n'entendait pas priver Castelnau d'école en faisant son habitation de la maison Jacob, attendu qu'il l'aurait remplacée par celle de M. Chastanié, - de deux choses l'une :

Si M. Limayrac avait la promesse de vente de M. Chastanié, la délibération du 12 mai 1656, dans laquelle le conseil municipal vota la vente de la maison Jacob, devait dire que les fonds en provenant seraient réservés pour l'achat de la maison Chastanié;

Et si M. Limayrac n'avait pas cette promesse de vente, il devait conserver la maison Jacob.

Mais loin de cela, il est dit dans la délibération sus visée que le produit de la vente de la maison Jacob sera avantageusement employé à des entreprises d'intérêt général (les marchés). Tel était, au reste, l'esprit de cet honnête municipalité sur les écoles, qu'elle déclara qu'il fallait couper court à cette manie d'instruire les petits paysans, sans quoi on ne trouverait plus des bergers.

Je termine aujourd'hui en affirmant ma brochure qui, basée sur des faits indéniables et des pièces authentiques, défie toute controverse. Au reste, la meilleure approbation qu'on pût lui donner, est la critique peu parlementaire que fait M. Limayrac de l'écrit et de l'écrivain.

> Salut et fraternité. Auguste PÉRIER. Ancien notaire.

- Voulez-vous me faire l'honneur, mademoiselle, de danser la prochaine valse avec moi?

Elle s'était retournée, défaillante.

Fabrice était devant elle. C'était Fabrice qui venait de lui parler et qui attendait, tout frémissant, la réponse qui allait lui être faite.

La vieille Allemande causait avec une de ses voisines ...

Wilhelmine hésita un moment, Aucun son ne pouvait sortir de ses lèvres, tellement l'émotion l'étranglait, séchait la voix de sa gorge.

Le lieutenant attendait toujours, aussi troublé qu'elle.

- Je ne suis pas venue pour danser, monsieur, balbutia-t-elle enfin, puis elle ajouta, d'une voix à peine perceptible : - Je vous remercie...

Fabrice avait fait un mouvement. Son œil s'était éclairé...

- Moi non plus, mademoiselle, dit-il je ne suis pas venu ici pour panser, mais j'ai pris ce prétexte pour vous aborder, pour vous parder...

Et sur un geste de la jeune fille, geste de trouble et d'effroi presque, il s'empressa d'ajou-

- Oh! je vous en prie, écoutez-moi! Je ne retrouverai peut-être jamais l'occasion qui s'offre aujourd'hui à moi! Et ne vous offensez pas de ce que je vais vous dire. Si je vous avoue que je vous aime, mon amour est tellement fait d'adoration et de respect, que cet aveu ne saurait vous

Wilhelmine écontait sans répondre, le cœur dé-

licieusement chatouillé par ces phrases aimantes, par l'accent embrasé, pour ainsi dire, du jeune homme qu'elle n'avait jamais entendu encore et dont elle ne soupçonnait pas la puissance.

- Cet amour, reprit l'officier, fera le bonheur ou le malheur de toute ma vie, Je crains que ce ne soit plutôt le malheur, car tout nous sé-

La jeune fille fit un mouvement.

- Vous êtes riche, poursuivit le lieutenant, et je suis pauvre.

- Je ne suis pas riche, répondit la fille de la marchande d'oranges.

Ce fut au tour de Fabrice de tressaillir. On ne le repoussait pas ? Serait-il aimé aussi ? La réponse de Wilhelmine était presque un aveu. Il poursuivit avec un peu plus d'assurance :

- Vous n'êtes pas Française...

- Qui sait ? murmura la jeune fille... Le lieutenant allait pousser un cri de joie presque, tellement il avait été agréablement surpris par cette réponse énigmatique, quand il vit un regard étincelant de colère et de haine fixé sur

En même temps, il aperçut Wilhelmine épouvantée et tremblante, dont la figure était devenue livide et qui avait saisi, chancelante, le bras de la vieille femme qui était près d'elle, pour ne pas

Il se précipita instinctivement pour lui porter secours, mais une poussée rude l'éloigna brutale-

C'était le comte qui venait de s'approcher.

- Je suis désolé, mademoise'le, dit celui-ci à

venir troubler vos confidences, mais nous allons partir! Donnez-moi votre bras!...

Wilhelmine se leva machinalement et s'appuya sur son père, qui l'entraîna rapidement à travers les salons, après avoir salué et remercié l'Allemande qui avait bien voulu se charger d'elle.

Fabrice était resté à la même place, interdit, hébété...

Il jeta un regard de défi du côte où le fonctionneire prussien avait disparu, emmenant sa

- Je la reverrai, dit-il... Elle m'aime, j'en suis sûr!... Elle doit être malheureuse avec cet homme! Je la lui arracherai!

Et il s'éloigna de son côté, plus heureux qu'il ne l'avait jamais été... l'espoir chantant dans son cœur.

XII

LE COMPLOT

Le comte avait fait demander sa voiture. Déjà la cour était encombrée de véhicules de tout genres. Les appels de cocher se succédaient, bien qu'il fût de bonne heure encore. Les équipages, après avoir décrit une courbe plus ou moins savante, selon l'habileté de leur conducteur, s'arrêtaient au pied du perron dont tous les escaliers couverts d'un tapis rouge disparaissaient sous des verdures. Il faisait un temps sec et froid. Des milliers d'étoiles brillaient au ciel, avec ce scintillement clair, particulier aux nuits de gelée.

M. de Grüber, qui avait jeté sur ses épaules une somptueuse fourrure, s'était arrêté sous la marquise éclairée, tenant toujours nerveusement la jeune fille, d'un ton cruellement ironique, de le bras de sa fille, qui avait dissimulé sous Les timbres de cartes-postes. —

Beaucoup de personnes se figurent qu'elles ont le droit, si elles commettent des erreurs sur les cartes-lettres, enveloppes on cartes postales affranchies, de couper le timbre et de s'en servir pour affranchir des lettres on des imprimés.

C'est là une erreur, car des instructions sont données par l'administration supérieure des postes pour que les lettres portant des timbres découpés dans les cartes postales, cartes, lettres, bandes, etc., subissent la taxe comme si elles n'avaient pas été affranchies.

Mais ces timbres-postes ne sont pas perdus

ao public.

Aux termes des instructions, les cartes postales, les cartes-lettres, enveloppes et bandes timbrees, macolees, déchirées, en un mot mises. avant emploi, hors d'usage pour un motif quelconque, peuvent être échangées aux guichets des boreaux de poste contre des timbres-poste d'une valeur égale à celle des figurines imprimées sur les cartes postales, cartes-lettres enveloppes et bandes timbrées.

Tabac à fumer. — Le ministre des finances vient d'autoriser à faire vendre dans les débits ordinaires deux nouvelles espèces de scaferlati fabriqués avec du tabac d'Orient, savoir :

Scaferlati dit Vizir, au prix de 1 fr. 25 le paquet de 50 grammes, et scaferlati dit Levant supérieur, au prix de 1 franc le paquet de 50

Eu outre, la régie est autorisée à faire vendre dans les débits ordinaires des cigarettes de modèles divers perfectionnées avec les cigarettes précités par paquets de 20 cigarettes :

Cigarettes en tabac Vizir hongroises, 1 fr.; élégantes, 80 centimes; médianas, 70 centimes.

Cigarettes en tabac Levant supérieur hongroises, 90 centimes; élégantes, 70 centimes; médianas, 60 centimes.

Les exploits d'huissiers. — Bien des gens ignorent que, depuis le 1 er octobre, les heures auxquelies les actes d'huissiers peuvent être remis changent complètement.

Du 1er avril jusqu'au 30 septembre, les huissiers sont autorisés à faire leurs actes et significations à partir de 4 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir; mais à partir du 1er octobre jusqu'au 31 mars, le temps pendant lequel les actes et notifications peuvent avoir lieu ne court que de 6 heures du matin à 6 heures du soir, le tout à raison des dispositions des articles 68 et 1037 du Code de procédure.

Toutefois, en cas d'urgence, de péril en la demeure, le président du tribunal peut autoriser, par une ordonnance spéciale, un huissier à signifier ou exécuter un acte en dehors de ces heures règlementaires.

Les mêmes règles s'appliquent aux porteurs de contrainte pour le reconvrement des impôts, car ils sont assimilés aux huissiers.

Figeac. - Dimanche soir, quatre ou cinq vauriens ont assailli un honnête fermier qui était attablé avec un de ses amis au café Cazelles, quartier St-Martin.

Après les avoir fait sortir du café l'un après l'autre, ils sout tombés à coups de poing et à coups de pied sur Larribe Jean-Baptiste,

un amas de dentelles l'émotion cruelle qui l'agi-

Son père ne lui avait pas un mot, mais elle voyait, à l'agitation de ses nerfs, au frémissement de toute sa face, qu'il avait de la peine à contenir, quelle violente colère bouillait en

La pauvre enfant en était sout effrayée, mais ce n'était pas tant pour elle que pour Fabrice qu'elle tremblait. Il était évident qu'elle allait avoir avec le comte, dès qu'ils seraient seuls, une explication, et une explication qui serait décisive cette fois. Il fallait s'armer de courage et d'énergie.

La jeune fille pensa au précieux testament que lui avait remis autrefois la malheureuse Emmelina. C'était le moment de s'en servir. Son bonheur était menacé. Elle avait à se défendre contre l'homme qui se prétendait son père.

Son cœur s'enhardit à cette pensée. Elle invoqua mentalement la défunte, puis la femme mystérieuse qu'elle voyait dans son passé entourée d'une auréole de bonté et d'amour maternel.

Cependant l'équipage du comte avait de la peine à avancer au milieu de l'encombrement. Le fonctionnaire allemand donnait des signes évidents d'impatience. Il marchait à petits pas, toujours sans parler, les lèvres serrées.

Enfin, un cri se fit entendre:

- La voiture de M. le comte de Grüber est

Le Prussien descendit rapidement les marches, entrainant sa fille plus morte que vive.

(A suivre).

métayer à Lamativie, et l'ont tellement meortri] que sa vie court de graves dangers. Une plainte a été déposée au parquet.

Enfant tuée par son père. — Bordeaux, 12 novembre.

Le parquet de Bordeaux s'est transporté, anjourd'hui à Arcachon, pour constater un crime abominable. Un pâtissier, nommé Candraye, père de six enfants, avait l'habitude de brotaliser horriblement sa femme et ses enfants. En rentrant chez lui, il avait saisi sa malheureuse petite fille de trois ans, déjà malade; il l'avait brotalement frappée, menaçant de mort la mère, qui voulait s'interposer; puis, il avait soulevé l'enfant, l'avait étreinte dans ses mains et jetée violemment à terre. L'enfant expirait quelques instants plus tard.

Le monstre a été arrêté.

THÉATRE DE CAHORS

Direction de M. Caron.

Samedi 13 novembre 1886.

Les Dragons de Villars

Opéra comique en 3 actes.

Musique du 7me de ligne

(de 4 à 5 heures, Allées Fénelon). PROGRAMME DU DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1886.

Allégro militaire L'Ambassadrice (ouverture) François les bas bleus (valse) L'Etoile du Nord (fantaisie) Rève de Printemps (mazurka)

Auber. Bernicat. Meyerbeer. Dessaix.

CALENDRIER DU LOT. - Novembre.

DAT	Jours	SAINTS	FOIRES.				
14	Diman.	ss Patrons du D	The way to be a second				
15	Lundi.	se Gertrude.	Fontanes, Monteuq. Gréalou St-Lirq-Lapopie, Cabrerets, Martel, Cours, Promilhanes Autoire, Cahus, Cornac, Fi- geac, Rudelle.				
16	Mardi.	s Nemphase.	Cremps, Prayssac.				
		s Grégoire.	Gigouzac, Espédaillac, Labas- tide-du-H-M. St-Projet, Vayrac,				
			Beauregard, Belmont, Calès, Douelle, St-Caprais, Fon- tanes-Lunegarde, St-Panta- léon, Milhac, Lhôpital-St-J.				
19	Vend.	se Elisabeth.	Villesèque.				
		s Félix de Val.					

P. Q le 3, à 5 h. 15 du soir. P. L. le 11, à 7 h. 16 du soir. D. Q. le 18, à 10 h. 50 du soir. Les jours décroissent de 1 h. 20 m.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 6 au 13 novembre 1886. Mariages.

Réaud, Ernest, et Lavergne, Jeanne. Moutier, Paul, et Lestrade Louise. Vayssières, Jacques, et Barrières, Catherine.

Moncoutié, Baptiste, 53 ans, rue du Portail-Alban. Lauglane, Jean, 80 ans, (Hospice). Jean, 71 ans, aux Ramones David, Marcel, 7 mois, rue du Temple, 3. Bogué, Emile, soldat au 7°, 22 ans, (Hospice). Carriol, Marie, 96 ans, rue de la Halle, 11. Fauvel, Jeanne, 76 ans, rue du Lycée, 23.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1349º livraison (43 novembre 1886). - Le causse Noir et Montpellier-le-Vieux (Aveyron), par M. E.-A. Martel. - Texte et dessins inédits. - Treize gravures de Vuillier et un plan. -- Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 728º livraison (13 novembre 1885). — Texte: Jean l'innocent, par Mme J. Colomb. - La photographie en ballon, par Louis Rousselet. - Un heureux caprice, par Henri Fayel. — Pierre qui roule, par Claire Chemin. — Le Rancho de Frank, adapte de l'anglais, par M^{me} Gustave Demoulin. — La tapisserie dans les premiers siècles de notre ère, par Mme Barbe. — Dessins de : Ed. Zier, Arus, Chapuis. — Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 52e livraison de la GRANDE ENCYCLOPEDIE (prix : Un franc), vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris. Elle contient un grand nombre d'articles intéressants, parmi lesquels nous citerons « Annélides, Annexion, Annonces et Annuaires. — Les tomes I et II sont en vente et expédiés contre mandat-poste. - Prix du volume : broché, 25 francs; reliure, 5 francs.

LA MÈRE ET L'ENFANT. Journal mensuel illustré de la première enfance. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 11. (Novembre 1886). — Causerie du docteur, par le docteur Caradec. — Médecine naturelle : Les troubles de la dentition, par le docteur Fonssagrives. — Les préjugés concernant l'hygiène et les maladies des enfants, par le docteur G. Lefebvre. — Hygiène infantille : Les objets nécessaires aux enfants en bas-âge, par le docteur Caradec. — Pharmacie maternelle: Les tisanes,

St-NICOLAS, 6º année. - Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. - Sommaire du numéro 49. (4 novembre 1883). - Une féérie. Marthe Bertin. - Histoire d'un vieux chat. Mitoche. - L'âne, poésie. Jean Aicard. - Messire l'ogre. Ch. Ségard. - Un déshérité. Eudoxie Dupuis. - La boîte aux lettres. - La tirelire aux devinettes .- Illustratious par F. Garrett, Carl Larsson, Geoffroy, B. de Monvel, A. Sandoz, Mes, etc., etc.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé par J.=A. Barral. - Rédacteur en chef : Henry Sagnier .- G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. - Un an, 20 francs. - Sommaire du numéro 917, du 6 novembre 1886. - H. Sagnier. Chronique agricole. - Hoffmann. Les institutions de crédit populaire :- Rousseau. Visite au domaine de Montrabech. - X. Concours agricoles dans l'Ariège. - Sahut. A propos du Péronospora. -De Sardriac. Cuisson des aliments du bétail. -Dybowski. Exposition d'horticulture à Paris. -Assi et Genès. Nouvelles inventions agricoles. Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. - Boîte aux lettres. - Gravures noires - Marmite à cuire les liqueurs; Coupe de la marmite. - Abonnements d'essai : 1 mois, 1 fr. 50 en timbres-poste.

DERNIÈRE HEURE

Voici le texte du télégramme adressé par le président du Conseil à Madame Paul Bert :

> « Paris, le 11 novembre 1886. » Madame Paul Bert Hanoï,

» Je suis l'interprête du Gouvernement tout entier en vous exprimant la profonde douleur avec laquelle nous venons d'apprendre le malheur irréparable qui vous frappe. La Chambre des députés à laquelle j'ai fait immédiatement cette cruelle communication s'est associée à nos sentiments et a levé

» Puissent ces témoignages adoucir l'amertume de votre désespoir.

Signé: Ch. de FREYCINET.

M. Vial, résident supérieur de France à Hanoï, a informé M. de Freycinet qu'il avait pris hier la direction intérimaire des affaires de la résidence generale.

Des nouvelles inquiétantes nous arrivent d'Es-

On télégraphie de Cadix que 700 soldats destinés à être envoyés à Cuba ont refusé de s'embar-

Serions-nous à la veille d'un nouveau 19 sep-

On annonce que le retour précipi é de M. Bismarck à Berlin est motivé par le discours violent de lord Salisbury contre la Russie.

Etude de Mº DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

Saisie immobilière

SURENCHERE

Adjudication fixée au vingt-sept novembre courant.

Par procès-verbal de Me Combelles, huissier, en date du vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingtsix transcrit au bureau des hypothêques de Cahors, le douze août suivant, volume 109, numéros 10 et 11, il a été procédé à la saisie des biens immeubles ci-après désignés.

A la requête du sieur Antoine Mèges, propriétaire, habitant et domicilié de la commune de Mercuès,

Lequel a constitué pour son avoué, aux fins d'occuper sur ladite saisie, Me Scipion Delbreil, avoué près le tribunal civil de Cahors, demeurant dans la dite ville, cours de la Chartreuse, nº 10;

Sur la tête et au préjudice du sieur Jean Théron. propriétaire, habitant et domicilié de ladite commune de Mercuès.

Biens saisis et à vendre :

1º Un bois, sis à Bonnet, commune de Mercuès, porté sous le numéro 174 du plan cadastral de cette commune, section A et contenant environ vingt-deux ares vingt centiares;

2º Une pâture, au lieu de Bouissebart, numéro 1 P du même plan cadastral et de la même section et contenant environ qualre ares vingt-cinq centiares; 3º Une pâture, sise à Rebout, numéro 5 du même

cinquante centiares environ; 4º Une vigne, sise, à Iversou del Viguié, numéro 201 du même plan et de la même section et conte-

plan et de la même section, et contenant sept ares

nant environ sept ares cinquante centiares; 5° Un bois, au même lieu, numéro 202 des mêmes plan et section et contenant environ sept ares

dix centiares; 6º Une pâture, aux Pougets, numéro 152 des mêmes plan et section et contenant environ quatorze

ares quaire-vingt-dix centiares; 7º Une pâture, sise à Bonnet, numéro 266 dudit plan, section B et contenant environ vingt-deux ares trente centiares;

8º Un sol à Mercuès, numéro 1035, section A du même plan, contenant environ soixante-six Par le docteur Gall. — Illustrations: Les plus grands centiares. Sur ce sol servant de cour, se trouve

coups ne font pas la belle musique, composition de | construite une maisonnette, couverte en tuiles creuses, ayant un tombant d'eau, une étable à cochons et les latrines;

9º Un jardin, audit lieu, numéro 1036 du même plan, section A, contenant environ trente-sept centiares;

10° Une pâture, à Iversou d'Artras, numéro 66 dudit plan, section B et contenant environ vingt-six ares soixante centiares;

41º Une pâture, à plaine de Bonnet, numéro 157 dudit plan, section B et contenant environ quatre 42º Une autre pâture, audit lieu, numéro 158 du

même plan et de la même section et contenant un are trente centiares; 43º Un bois, à la Gaillardouse, numéro 354,

section B dudit plan et contenant environ sept ares quatre-vingt-dix centiares; 14º Un bois, à Souleillou-de-Vigne, numéro

276, section B dudit plan, contenant environ trentequatre ares : 15° Un bois, à Jacquet, numéro 534, section B dudit plan, contenant environ quatorze ares qua-

rante centiares; 16° Un bois, à Bonnet, numéro 173, section B,

contenant environ onze ares;

17º Une maison, à Mercuès, numéro 1035 P, section B dudit plan. Elle est construite en pierres, couverte en tuiles creuses; elle a son entrée au couchant, elle se compose d'un rez-de-chaussée servant de cave, d'un premier étage et d'un galetas; elle est éclairée par deux croisées et elle tient avec Mèges et Calmettes.

Tous ces immeubles sont situés dans la commune de Mercuès, canton et arrondissement de Cahors, ils figurent à la matrice ca dastrale sur la tête de Théron Jean, gendre Maugien, à Mercuès.

Le cahier des charges pour parvenir à la vente desdits immeubles, déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, a été publié à l'audience dudit tribunal le vingt-sept septembre dernier et l'adjudication a été fixée au six novembre prochain.

En conséquence, il sera procédé à la vente desdits immeubles le six novembre prochain, à midi et demi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de cette ville.

L'adjudication en sera faite en un seul lot, sur la judication des biens saisis a été faite au profit du

sieur Jean-Pierre Mangieu, propriétaire, habitant et domicilié de la commune de Mercuès, au prix de trois cents francs. Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de

Cahors, le neuf novembre courant, ledit sieur Antoine Mèges, poursuivant la saisi-immobilière cidessus, a déclaré faire la surenchère du sixième sur le prix des biens vendus et porter d'ores et déjà, le prix des biens à la somme de trois cent cinquantecinq francs en sus des charges.

Me Delbreil, a été constitué avoué, par ledit sieur Mèges, aux sins d'occuper sur ladite surenchère, laquelle a été dénonce conformément à la loi, avec avenir à l'audience du vingt-sept novembre courant.

En conséquence, la nouvelle adjudication des biens surenchéris, aura lieu le vingt-sept novembre courant, jour de samedi, à l'heure de midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de cette ville, sur la mise à prix de trois cent cinquante-cinq francs, ci. 355 fr. en sus des charges.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié véritable :

Cahors, le onze novembre mil huit cent quatrevingt-six. L'avoué poursuivant,

DELBREIL. Enregistré à Cahors, le

mil huit cent quatre-vingt-six, F° recu un franc quatre-vingthuit centimes, décimes compris.

Etude de Mº Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

EIN'I'E

BIENS DE MINEURS

Adjudication sur surenchère fixée au vingt-sept novembre courant

Par jugement du Tribunal civil de Cahors, en date du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-six, lequel homologue une délibération du Conseil de famille, en date du premier juin précédent.

Dame Léontine Poudeloup, veuve de Jean Bes-sac, sans profession habitante et domiciliée au lieu de Flottes, commune de Pradines, agissant en qualité de tatrice légale de ses trois enfant mineurs, issue de son mariage avec ledit Jean Bessac,

Laquelle a constitué pour son avoué M° Scipion Delbreil, avoué près le Tribunal civil de Cabors, demeurant dans cette ville, Cours de la Chartreuse,

A été autorisée à faire procéder à la vente des biens immeubles ci-après désignés :

Biens à vendre :

1º La contenance de quatorze ares de pré, situè au lieu du Puits, section de Flottes, commune de Pradines, faisant partie du numéro 1216 du plan cadastral de ladite commune, section C, formant environ la moitié dudit pré à prendre du côté du midi ; cette contenance tient avec le chemin public, avec le ruisseau et avec portion restante dudit

2º Une terre labourable, située à Frayssinet, commune de Trespoux et Rassiels réunies, section D du plan cadastral de ladite commune et telle qu'elle est jouie et exploitée, dans ce moment, par la veuve Bessac; les deux immeubles sont situés comme est dit ci-dessus, canton de Cahors, arrondissement du même nom.

La vente sera faite devant Me Arènes, notaire à Cahors, commis à ces fins par le jugement précité, le dimanche trente un octobre cou-

rant, à trois heures du soir, au lieu de Flottes. Elle sera faite en deux lots composés comme

Le premier, du pré, formant l'article premier du présent placard, sur la mise à prix de 1600 fr. Et le second, de la terre, sise à Frays-

sinet, article deux du présent placard,

exploit de Mo Duc, huissier, en date du vingt-neuf

septembre dernier. Au jour indiqué, dimanche trente-un octobre dernier, l'adjudication des dits biens a eu lieu et le premier lot a été adjugé au sieur Pierre Alazard, dit Louis, propriétaire à Fottes, commune de

Pradines, au prix de dix-huit-cent francs. Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors, le huit novembre courant, le sieur François Delteil, forgeron, habitant et domicilié de la commune de Trespoux-Rassiels, a déclaré faire la surenchère du sixième sur le prix du premier lot des biens adjugés et porter d'ores et déjà le prix du lot à la somme de deux mille cent cinq francs, en sus

Me Delbreil a été constitué avoué par le sieur Delteil aux fins d'occuper sur la dite surenchère laquelle a été dénoncée conformément à la loi avec avenir à l'audience du vingt-sept novembre cou-

En conséquence la nouvelle adjudication des biens surenchéris aura lieu le samedi vingt-sept novembre courant, à l'heure de midi à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de cette ville, sur la nouvelle mise à prix de deux mille cinq cent francs,

Les frais de poursuite de la première vente venaient en diminution du prix; mais les frais exposés sur la présente surenchère viendront en augmentation du prix.

Pour extrait certifié véritable.

Cahors, le onze novembre mil huit cent quatrevingt-six.

L'avoué poursuivant, DELBREIL

Enregistré à Cahors, le novembre mil huit cent quatre-vingt-six, Fo reçu un franc quatre-vingt-huit cen-

times, décimes compris. Signé: DALAT, receveur.

BOUMSE. - Cours au 12 nov. 3 0/0 amortissable (ancien)..... 1884.....

4 1/2 0/0 ancien ... 105 35 4 1/2 0/0 1883 ... 109 50 Dernier cours du 12 nov.

vier 1884).
Obligations Lombardes (jouissance Obligations Saragosse (jouissance jan-

vier 1884)..... 344 00 Huit jours d'un em-

ployé de chemin de fer. Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). Je souffrais depuis longtemps dans tout le corps, je n'avais pas d'appétit, j'étais toujours fatigué et constipé; trois jours après l'emploi des excellentes Pilules Suisses, j'étais déjà beau-coup mieux, et au bout de huit jours j'étais complètement guéri. Marius Rolland, employé au chemin de fer. Légalisation de la signature par M. le maire.

RIEN NE LES ARRETE!...

Nous vous le recommandons... Soyez de plus en plus prudents en achetant ces pastilles merveilleuses, à la Sève de pin, au Lactucarium et à la Codéine qui font disparaître la toux la plus violente, le rhume le plus invétéré. Examinez bien la boîte où se trouve le remède sauveur dont la réputation est universelle sous le nom de Pastilles BRACHAT, et si elle n'indique pas le nom de l'auteur, sa marque et sa signature... n'achetez pas!... C'est de la contrefaçon qui aggraverait votre mal au lieu de le soulager! Rien ne les arrête, ces contrefacteurs, et plus que jamais aujourd'hui il faut que l'acheteur se défie, sous peine de compromettre sa guérison.

Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les pharmacies. La boîte, 1 fr. 50, contre mandat ou 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, 61, rue Leyteire, Bordeaux.

aux PORTEURS D'OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

72º 60

COMMUNALES 1884 | FONCIÈRES 1885 Appel du Versement du 15 Août Appel du Versement du 15 Novembre 48f 20

La Caisse Générale d'Epargne et de Crédit

116, PLACE LAFAYETTE, A PARIS fait les versements exigibles, pour le compte des propriétaires d'obligations qui ne veulent pas perdre leurs droits aux tirages. Le client fixe lui-même la date du rembour-sement, qu'il peut faire soit en une fois, soit par acomptes. (6)

Demandez partout Le Rhum St-Georges GOUTEZ ET COMPAREZ!!

100,000 Paletots

HAUTES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET ANGLAISES

UNIFORMES & LIVRÉES COUVERTURES DE VOYAGE

Manteaux Caoutchouc

PRIX FIXE INVARIABLE

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

VÊTEMENTS sur MESURE en 24 heures

HABILLEMENTS

TOUS FAITS PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbœuf garantie (tout laine.......... 23 fr. 95 Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)...... 40

Pantalons, nouveauté Elbœuf (garantie laine)...... 6 fr. 50 Pantalon noir Sedan..... 8 90

Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

ÉTABLISSEMENT



HORTICOLE

PÉPINIÉRISTE, à CAHORS (Lot)

Grands assortiments d'arbres fruitiers, d'alignements et d'ornements; plantes de serre et de pleine terre; chênes truffiers; grande collection de vignes américaines racinées et greffées; oignons à fleurs; graines potagères, fourragères, et de fleurs des meilleures provenances; poissons rouges, etc. etc. M. VINCENS se charge, comme par le passé, de toutes sortes de tracés et de plantations.

Etablissement à côté de l'Évêché, rue Ste-Claire.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

Grande Culture

Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1er.

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — Wiliam Gassson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et

M. BLANC, donne des leçons de coissure à domicile et à son salon.

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, auri-fications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentiste de France et de la Société d'Odontologie de Paris. CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boite. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. - M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ER à Bordeaux, ville, Maison de Confection pour Dames, d'one gérance très facile Bénéfice annuel 10,000 fr., prix 6,000 fr., marchandises en sus Ecrire M. LOUIS C., poste restante, Bordeaux. Rien des agences.

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, caladies des voies digestives, engorgements du pie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL.—Affections des voies digestives, pe-anteurd'estomac, digestion difficile, inappétence DÉLESTINS.—Affections des reins, de la vessie, travelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

gravelle, calculs urinaires, goutte, diabete, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire;

PARIS, 8, Boulevart Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la

CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux

minérales Degonietes et Pharmaciens minérales, Droguistes et Pharmaciens

GUÉRISON CERTAINE Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCERES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science Le Traitement ne dérange ullement du travall; il est i a portée des petites bourses et, dès le deuxième jour, il proadresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, rue St-Liesne, à MELUN (S.-et-M.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

CULTURE SPECIALE DE PLANTS AMERICAINS

ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot Cahors 1881 Cahors 1885

Concours des Vignobles du Lot

PRIME DE LA 1re CATÉGORIE

ler Prix, Médaille d'Or

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain on l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence.

Voudrait-on faire grefier les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des grefieurs offrant toutes garanties.

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PRIX COTTRANT 1886-1807

DY A NIBO GIDDUNGS PIR SON	DÉG	1	TIV T 1080-	7000	-		-
PLANTS GREFFES ET SOUDÉS			VIGNES AMÉRICAINES				
SUR RIPARIA, SOLONIS VIALLA, ETC.			PLANTS RACINÉS ET BOUTURES				
			Boutures F			Rac	inés
	le	le	SALL STREET, SALL	le	le	le	le
	C.	m.		C.	m.	c.	m
Alicante Henri Bouschet			Riparia géant Glabre (Portalis	1000	100	1990	133
Auxerrois à côte verte		300	ou gloire de Montpellier) .		35 f		
Mauzat noir	30	275	Riparia géant tomenteux		35	11	10
Moutet ou Gibert		275		3	25	9	8
Pinot de Bourgogne		300	Riparia Fabre 2e choix	2	15	7	6
Panse noir	35	390	Solonis	4		13	12
Graput ou plant de Croq	30	275	Vialla	4	35	11	10
Gros Bouschet		350	York Madeira	5	45	16	15
Sémillon blanc	35	300 275	Rupestris large feuille	5 3		13	12
Chassela rose et doré	30	275		1 4	35	20	18
Clairette à gros grain		300	Jacquez à gros grain	3		11	10
Muscat malaga	40	300	Othello		150		10
			Noah.	10	90	90	7.30
# BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET							
Alicante Henri Bouschet 15f 100							
Aramont teinturier Bouschet	60	500			1000	1000	1623
Terret Bouschet	15	100			25 f))	1 >>
Muscat Bouschet	15	80	Sémillon et Clairette	3	25))))

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de mais.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ETOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, Périgueux.

